

Communiqués de février 2024

2 février :

Convoi : un ou deux véhicules de la Police Nationale, 3 fourgons de la PAF, un véhicule d'interprètes, les deux véhicules de nettoyage (fourgon et camion-benne).

BMX :

un périmètre de sécurité est établi,
3 femmes et un mineur présents
3 personnes déplacées avec 5 tentes
3 arrestations par la PAF
3 tentes et 5 bâches saisies

Marck :

un périmètre de sécurité est établi,
le HRO est escorté jusqu'à l'endroit où ils sont garés
le HRO ne peut rien voir dans la forêt mais entend qu'ils cassent tout,
contrôle du véhicule HRO avant le départ, pour les retarder, pensent-ils

rue de Judée :

un périmètre de sécurité est établi,
un policier tient une gazeuse à la main
une vingtaine de personnes déplacées avec environ 10 tentes
2 arrestations
une tente et deux bâches saisies

Hôpital :

24 personnes et 10 tentes déplacées
2 tentes, 9 palettes et un matelas saisis

Derrière la PASS :

Aucune visibilité pour le HRO.
présence d'un mineur

4 février :

les derniers démantèlements ont eu lieu vendredi.
On attendait les suivants aujourd'hui...
Mais non...
Pas d'explication pour le moment...

C'est la presse qui nous a appris le décès sur le camp de Loon-Plage la nuit dernière...

5 février :

Après deux jours consécutifs sans démantèlements (les 3 et 4 février), le HRO repère le convoi d'évacuation au commissariat, puis au rond point derrière le hangar de l'auberge des Migrants, mais n'est pas en mesure de le suivre :

10 fourgons de CRS, deux de la PAF, une voiture de la Police Nationale, une voiture d'interprètes et deux véhicules de nettoyage (fourgon et camion-benne).

7 février :

Convoi : 9 fourgons de CRS, 2 de la PAF, et une voiture de Police Nationale, deux véhicules de nettoyage (fourgon et camion-benne)

BMX :

un périmètre de sécurité est établi.
au moins une arrestation
2 tentes saisies

Marck :

il n'y a personne, les Forces de l'Ordre repartent immédiatement.

rue de Judée (sur tous les sites) :

le HRO est escorté dehors et suivi.
45 personnes environ déplacées avec 11 tentes.
4 grilles saisies

Hôpital :

une douzaine de personnes déplacées avec 5 tentes

Le HRO voit en passant la police municipale à côté du hangar de l'Auberge des Migrants.

derrière la PASS :

une quarantaine de personnes déplacées (dont un mineur) et deux tentes

9 février :

Convoi : 8 fourgons de CRS, un de la PAF, une voiture d'interprètes, deux véhicules de nettoyage (fourgon et camion-benne)

BMX :

un périmètre de sécurité est établi.
17 personnes déplacées (dont 2 femmes) et 8 tentes.
Les CRS autorisent les femmes exilées à retourner sur le lieu de vie.
5 tentes et une bâche saisies

Marck :

un périmètre de sécurité est établi.
3 personnes, 2 tentes et une bâche déplacées
une tente saisie

Rue de Judée :

un périmètre de sécurité est établi.
57 personnes déplacées et 7 tentes
2 tentes saisies
3 arrestations

Hôpital :

3 personnes et 6 tentes déplacées
4 tente, 2 bâches et 5 palettes saisies
Le camion benne est enlisé... occasion pour en sortir 3 palettes...

Derrière la PASS :

34 personnes déplacées et 15 tentes.

Dialogue avec un homme de la Police Nationale :

* il n'y a pas de périmètre de sécurité, il faut seulement sortir du terrain privé...

* Quelle est la base légale ?

réponse du policier :

- Je ne vois pas pourquoi ça changerait.

A partir du moment où ils commencent à déposer plainte, je ne vois pas pourquoi ils ne déposeraient pas plainte.

Le jour où on n'aura pas de plainte, on ne viendra pas. Je vous rassure.

les exilés ont obligation de quitter le terrain, donc traverser le fossé.

Réflexion d'un policier :

- Si il y en a un qui veut être hébergé, moi je le prends en charge (...)

Je vous dis pas comment il sera pris en charge, je vous dis qu'on le prend en charge...

Et il ira dans un centre d'accueil.

11 février :

Aujourd'hui, le HRO n'était pas disponible.

C'est CFC (Calais Food Collectiv) qui a assuré le suivi :

Ils ont repéré le convoi : 7 fourgons de CRS, un de la PAF, une voiture de la Police Nationale, deux véhicules de nettoyage (fourgon et camion-benne)

au BMX.

rue de Judée :

les CRS sont nouveaux (arrivés hier) et trouvent la mission "intéressante".

Pas d'arrestation, à peu près pas de saisies.

à l'Hôpital :

7 tentes déplacées.

CFC n'a pas vu d'arrestation.

derrière la PASS :

CFC est escorté dehors.

Ils ont vu passer le fourgon de la PAF plein, les gens ont confirmé ensuite l'arrestation de 3 personnes.

Au moins trois tentes saisies.

13 février :

Convoi : 10 fourgons de CRS, 2 de la PAF, une voiture banalisée de la Police Nationale, une voiture d'interprètes et deux véhicules de nettoyage (fourgon et camion-benne)

BMX :

un périmètre de sécurité est établi.

21 personnes déplacées (dont 10 femmes) et 19 tentes au moins.

2 arrestations

Au moins 10 palettes saisies, un matelas et un sommier
Le HRO est escorté dehors.

Marck :

14 personnes déplacées avec 4 tentes

Rue de Judée (des deux côtés de la rue) :

un périmètre de sécurité est établi.
38 personnes déplacées et 24 tentes
3 tentes saisies
8 exilés ont le droit d'entrer dans le périmètre.
Les gens se réinstallent par l'arrière.

A La ferme.

37 personnes déplacées avec 23 tentes
Un petit canal sépare le HRO des opérations, cela contrarie les Forces de l'Ordre car la visibilité est assez bonne...
Les policiers tapent assez fort sur les abris pour faire sortir les gens.
Au moins 4 tentes et 30 palettes saisies
Les gens se réinstallent au départ des Forces de l'Ordre.

Derrière la PASS :

36 personnes déplacées (dont 2 mineurs) et au moins 18 tentes
au moins 2 tentes saisies
La Police Nationale compte les gens.

15 février :

Convoi : 7 fourgons de CRS, deux de la PAF, un de la Police Nationale, une voiture d'interprètes,
deux véhicules de nettoyage (fourgon et camion-benne)

BMX :

Un périmètre de sécurité est établi.
15 personnes vues.
Le HRO est escorté dehors
8 tentes déplacées.
saisies : 6 tentes, 2 matelas, 8 palettes, 2 bouts de bois, un caddie, deux chaises.
Les gens commencent à se réinstaller avant même le départ des Forces de l'Ordre.

Marck :

Un périmètre de sécurité est établi, loin.
Le HRO est escorté dehors, la visibilité est mauvaise...
21 personnes vues.
2 abris détruits.

rue de Judée, des deux côtés :

Un périmètre de sécurité est établi, abusif, note le HRO.
27 personnes et 12 tentes déplacées
3 tentes saisies

A la Ferme :

23 personnes déplacées et 17 tentes.
2 arrestations,

3 palettes saisies
Les gens se réinstallent au départ des Forces de l'Ordre.

Derrière la PASS :

Un périmètre de sécurité est établi,
Le HRO est escorté dehors
Les CRS se replient, l'évacuation est terminée.

18 février : un mot du président

et les MASQUES TOMBENT !

les associations humanitaires n'ont cessé de dénoncer les attitudes
inhumaines de FRONTEX !

parfois des actions inadaptées

parfois des actions dangereuses pour nos Amis Migrants notamment en
Méditerranée

parfois de la passivité lourdement coupable

et les MASQUES TOMBENT !

L'ex directeur de FRONTEX (jusqu'en 2022) rejoint la liste du
Rassemblement National !

TOUT s'explique encore davantage .

ENFIN LES MASQUES TOMBENT !

Jean-Claude Lenoir

**Démantèlements après un répit de deux jours et non d'un seul, comme d'habitude : la
dernière fois était jeudi 15.**

Bilan :

Au moins 36 personnes expulsées (dont au moins deux mineurs) et 72 tentes déplacées.

Au moins deux arrestations.

Saisies : au moins 10 tentes (dont 3 pleines de matériel) et une bâche.

Convoi :

11 fourgons de CRS, un de la PAF, une voiture de la Police Nationale, une d'interprètes, deux
fourgons de nettoyage dont un plus gros que d'habitude.

Pont Mollien :

au moins 38 personnes déplacées et 4 tentes.

au moins deux arrestations.

saisies : au moins 8 tentes (dont 3 pleines de matériel) et une bâche.

Le HRO demande pourquoi les tentes sont saisies - Le chef d'opération répond qu'ils pourront les
récupérer "dans le hangar prévu à cet effet" car "la voie publique, ça n'est pas une déchetterie".

contrôle d'identité pour le HRO.

BMX :

au moins 11 personnes déplacées et 10 tentes.

au moins deux tentes saisies.

Pas de périmètre de sécurité : le HRO peut avancer jusqu'à l'entrée du lieu de vie.

(Info Salam : les Forces de l'Ordre laisse l'équipe s'installer pour sa distribution : il semble qu'ils les aient pris pour la Vie Active !)

Marck :

Le HRO arrive juste avant les Forces de l'Ordre qui ne vérifient que l'entrée de la forêt, constatent qu'elle est vide et repartent.

Rue de Judée :

aucune saisie observée.

côté Auto dépanne :

moins 9 personnes déplacées et 9 tentes

de l'autre côté :

au moins 16 personnes déplacées (dont un mineur) et 4 tentes.

Le HRO doit reculer un peu amis garde un assez bon poste d'observation sur els opérations.

Fermette :

un périmètre de sécurité est établi.

au moins 29 personnes déplacées et 20 tentes.

des exilés se font sortir des tentes sous la pluie et expulser.

Les gens se réinstallent quand les Forces de l'Ordre sont encore sur le lieu de vie.

Derrière la PASS :

un périmètre de sécurité est établi, au bout de la dalle de béton, sur l'herbe pleine d'eau.

" C'est parce qu'il y a aune opération de police, pour votre sécurité..."

Les personnes expulsées doivent attendre la fin de l'opération avec les pieds dans la boue.

Au moins 33 personnes déplacées, un mineur et 29 tentes.

20 février :

Convoi : 8 fourgons de CRS, 2 de la PAF, une voiture d'interprètes, deux fourgons de nettoyage (le nouveau a un gyrophare).

Pont Faidherbe :

les exilés sont bloqués entre les deux grilles par les Forces de l'Ordre.

Fouille au corps de chaque personne contre le mur du pont.

un mineur.

arrestation de 6 personnes.

4 tentes saisies

BMX :

un périmètre de sécurité est établi.

Au moins 30 personnes déplacées (dont 5 femmes) et 4 tentes

La "Vie Active" et deux véhicules de la ville sont bloqués au périmètre se sécurité

1 tente et deux bâches saisies.

Les femmes se réinstallent avant le départ des Forces de l'Ordre.

Marck.

6 personnes déplacées
Pas de saisie

Rue de Judée :

pas de périmètre de sécurité.

17 personnes déplacées avec 11 tentes

La Police Nationale informe le HRO qu'il va y avoir des travaux à partir de lundi. Il y a un panneau : "implantation de 5 hangars de 10 000 mètres carrés."

Hôpital :

présence de Woodyard (qui distribue du bois)

3 personnes et une tente déplacées.

un interprète fouille une tente.

Le HRO est escorté hors du terrain.

Derrière la PASS :

41 personnes déplacées et 25 tentes

Les Forces de l'Ordre forcent les gens à sortir du terrain.

7 tentes saisies

23 février :

Ce matin, démantèlements à Calais au bout de trois jours et non au bout de deux comme le plus souvent...

très petit convoi : pas de CRS, deux voitures banalisées, deux véhicules de la Police Nationale, au moins 4 fourgons PAF, deux véhicules de nettoyage (gros fourgon et camion-benne).

Pont Mollien :

Les policiers réveillent les exilés, vident les tentes, détruisent le lieu de vie.

contrôles d'identité par la PAF sur les exilés.

au moins 6 tentes et des bâches saisies (le personnel de nettoyage remplit des tentes avec d'autres)

4 interpellations par la PAF : le convoi part avec les saisies et les personnes contrôlées. Ils leur demandent de laisser leurs affaires sur place.

BMX :

un périmètre de sécurité est établi.

Mais l'équipe Salam a pu accéder.

Certains se sont auto-expulsés avant l'arrivée du convoi.

Au moins 20 personnes (dont une femme) et 9 tentes déplacées

au moins 9 palettes (plus une grande), 3 chaises, un matelas et un meuble saisis

les gens se réinstallent au départ du convoi.

Rue de Judée (sur les deux côtés):

un périmètre de sécurité est établi uniquement pour le HRO.

des personnes entrent dans le périmètre...

72 personnes et 10 tentes déplacées

2 arrestations

5 tentes saisies, le camion-benne est plein.

destruction d'un abri.

une trentaine de personnes attendent la distribution.

Hôpital :

arrivée d'un mini convoi.
Ils forcent les personnes à démolir leur lieu de vie.
au moins 18 personnes et 23 tentes sur place.
au moins 15 personnes et 22 tentes déplacées
au moins 10 palettes saisies ainsi que des tentes.

A la Fermette :

5 personnes et 7 tentes déplacées
14 palettes saisies

Derrière la PASS :

un périmètre de sécurité est établi, HRO est escorté dehors.
37 tentes comptées.
42 personnes (dont un mineur et une femme) et 20 tentes déplacées.
Ils se réinstallent au départ du convoi.

25 février :

convoi : 10 fourgons de CRS, un de la PAF, les deux véhicules de nettoyage (fourgon et camion-benne)

Pont Mollien :

le HRO voit 5 personnes prendre leur sac et partir en courant avant l'arrivée des Forces de l'Ordre
Pas de périmètre de sécurité.
saisies : 6 tentes dont deux pleines de matériel.

BMX :

un périmètre de sécurité est établi
33 personnes déplacées et 16 tentes.
2 arrestations
Saisie : 19 tentes dont 2 pleines de matériel, une bâche

Marck :

10 personnes déplacées.
2 abris détruits

Rue de Judée (des deux côtés de la route) :

13 personnes et 3 tentes déplacées
Affichage d'annonce de nouveaux travaux sur la zone.

Fermette :

15 personnes et 9 tentes déplacées

Derrière la PASS :

un nouveau groupe d'une vingtaine, sans doute de Vietnamiens, en gilets de sauvetage
68 personnes dont trois enfants et 17 tentes déplacées
2 femmes arrêtées
4 tentes saisies

27 février :

Convoi : 11 fourgons de CRS, deux de la PAF, deux de la Police Nationale, une voiture d'interprètes et trois véhicules de nettoyage (deux fourgons - un petit et un grand - et un camion-benne)

Pont Mollien.

5 personnes déplacées

9 tentes, 2 bâche, 12 couverture et 29 sacs de couchage (dont deux pleins de matériel) et 4 sacs d'affaires saisis

2 arrestations

BMX :

28 personnes (dont une femme) et 14 tentes déplacées

6 personnes autour du feu laissées tranquilles

6 tentes saisis et beaucoup de couvertures.

Marck :

20 personnes déplacées

rue de Judée (des deux côtés):

38 personnes déplacées et 26 tentes.

(65 personnes au total sur l'aire de distribution)

3 tentes saisis, plus une bâche, un matelas et 9 palettes et 2 grillages

Hôpital :

un périmètre de sécurité est établi directement.

Un CRS rigole par rapport au fait que le HRO a dit que c'était un lieu de vie avec son collègue. son collègue lui dit que c'est un paillason en s'essuyant les chaussures dans l'herbe.

117 personnes déplacées au total (dont deux mineurs), et 35 tentes

13 tentes saisis

29 février :

Convoi : 10 fourgons de CRS, deux de la PAF, une voiture de la Police Nationale, une voiture d'interprètes, deux fourgons de nettoyage et un camion-benne.

BMX :

un périmètre de sécurité est établi.

gazeuse, matraque et boucliers à la main...

13 personnes et 2 tentes déplacées.

8 tentes saisis, et 19 palettes, une tôle, une bâche, 3 matelas et un canapé convertible...

Destruction d'abris.

5 arrestations dont une femme, avec des fouilles au corps (deux fourgons de la PAF partent avec au moins 4 personnes dedans)

Le HRO est escorté dehors.

Marck :

un périmètre de sécurité est établi.

Le HRO est escorté dehors.

Le HRO entend des CRS dire : "on va les gazer !"

5 personnes déplacées.

Apparemment pas de saisie.

Rue de Judée :

un périmètre de sécurité est établi, jusqu'au carrefour de la rue du Beaumarais.
Le HRO est escorté dehors.
22 personnes déplacées et 8 tentes
Apparemment pas de saisie.

Hôpital :

un périmètre de sécurité est établi, très éloigné : le HRO ne peut rien observer !
Le HRO est escorté dehors.
2 personnes déplacées,
2 tentes saisies

Derrière la PASS :

un périmètre de sécurité est établi,
Le HRO est escorté dehors.
58 personnes déplacées dont un mineur
2 tentes saisies, et une bâche